

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 96/02

ÉFAI – 020209 – AFR 46/028/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

« DISPARITIONS » / TORTURE / MAUVAIS TRAITEMENTS

ZIMBABWE

Les sympathisants, réels ou présumés, du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique) et les personnes opposées au gouvernement

Londres, le 28 mars 2002

Des dizaines de sympathisants, réels ou présumés, du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique) ont été enlevés et ont parfois « disparu » dans le cadre de ce qui semble être une campagne systématique d'intimidation contre les personnes opposées au gouvernement. Le risque est toujours grand que des agents du MDC délégués au scrutin et les autres membres de cette formation politique ne soient attaqués par les milices soutenues par l'État, parmi lesquelles se trouve des « vétérans », anciens combattants de la guerre qui a conduit à l'indépendance en 1980.

La réglementation relative aux élections prévoyait que le nom et l'adresse des scrutateurs du MDC et des autres membres de cette formation politique devaient être publiés dans les journaux. Des informations confirment que les attaques et les enlèvements perpétrés par les milices visent les personnes dont le nom figure sur ces listes.

Un grand nombre des « disparus » seraient conduits dans des camps de torture établis pendant la période qui a précédé l'élection présidentielle du 9, 10 et 11 mars 2002. Les victimes qui ont été libérées ou les personnes qui ont réussi à s'échapper de ces camps ont indiqué qu'elles avaient été systématiquement frappées et soumises à d'autres formes de torture par des « vétérans » et des membres des milices soutenues par l'État et dirigées par des « vétérans ».

Dans la période qui a précédé l'élection présidentielle la violence motivée par des considérations politiques a atteint un niveau alarmant et elle n'a pas diminué depuis. Des sympathisants de la *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique) regroupés en milices soutenues par l'État continuent de commettre de graves violations des droits humains dont des enlèvements, des actes de torture et des homicides à caractère politique. Depuis le début de l'année, 26 personnes auraient « disparu ». Les groupes de défense des droits humains ont indiqué que 46 personnes auraient été arrêtées illégalement pendant les deux premières semaines de mars 2002, portant à 72 le nombre de personnes détenues depuis le début de l'année. La plupart des personnes ainsi arrêtées auraient également été torturées. Dans les provinces considérées comme des bastions de la ZANU-PF – Mashonaland-Est, Mashonaland-Ouest, Mashonaland-Centre et certaines parties du Manicaland – des centaines de personnes ayant apporté leur soutien à l'opposition auraient fui leur domicile par craintes de mesures de représailles de la part des milices composées de sympathisants de la ZANU-PF et conduites par des « vétérans ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis janvier 2002, les actes de violence motivés par des considérations à caractère politique se sont multipliés, le gouvernement ayant dispensé une formation militaire à plus de 1 000 membres du *National Youth Service* (Service national de la jeunesse) qui se sont alors joints aux milices ou en ont formé de nouvelles. Un grand nombre d'entre eux auraient frappé et torturé les personnes considérées comme des sympathisants du MDC. Ces actes se poursuivent avec la complicité apparente de la police. Selon des informations reçues le 28 mars, un scrutateur du MDC arrêté le 7 mars aurait été frappé violemment par des policiers et des soldats au poste de police de Ruda, dans la province du Manicaland, qu'il serait mort de ses blessures par la suite.

L'élection présidentielle a été caractérisée par des manœuvres d'intimidation opérées avec le concours ou le soutien de l'État et par les efforts déployés par la ZANU-PF pour empêcher que le déroulement du scrutin soit observé de manière satisfaisante. Aux premières heures du jour, le 8 mars, des miliciens ont dressé illégalement des barrages routiers dans tout le pays pour empêcher le MDC de déployer ses agents délégués au scrutin. Les gouverneurs des provinces ont été nommés par le président Mugabe et appartiennent à l'élite du parti dans chacune des régions. Ils sont par conséquent en mesure de maîtriser les attaques du ZANU-PF.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par la gravité de la situation des droits humains au Zimbabwe ;
- demandez aux gouverneurs provinciaux de condamner publiquement les violations des droits humains perpétrées dans leur province et de s'engager eux-mêmes à respecter les droits de la personne ;

- appelez les gouverneurs provinciaux à demander que des enquêtes exhaustives soient menées par la police sur toutes les allégations faisant état d'enlèvement et de « disparition » forcée dans leur province ;
- demandez que tous ceux qui ont été enlevés ou victimes d'une « disparition » soient immédiatement libérés ;
- demandez aux gouverneurs des provinces de mettre à profit leur position et l'influence qu'ils peuvent avoir au sein de la ZANU-PF pour promouvoir le respect des droits humains auprès des membres de ce parti ;
- demandez aux gouverneurs des provinces d'appeler de leurs vœux et de soutenir toute mesure qui serait prise pour démanteler les milices dirigées par les « vétérans » dans leur province.

APPELS À :

Gouverneur du Mashonaland-Ouest :

Hon Peter Chanetsa
PO Box 710
Chinhoyi
Mashonaland West
Zimbabwe

Télégrammes : Governor of Mashonaland West, Chinhoyi, Zimbabwe

Fax : + 263 67 25430

Formule d'appel : *Dear Governor / Monsieur le Gouverneur,*

Gouverneur du Mashonaland-Centre :

Hon Elliot T Manyika
PO Box 300
Bindura
Mashonaland Central
Zimbabwe

Télégrammes : Governor of Mashonaland Central, Bindura, Zimbabwe

Fax : + 263 71 6200

Formule d'appel : *Dear Governor / Monsieur le Gouverneur,*

Gouverneur du Mashonaland-Est :

Hon David Karimanzira
PO Box 445
Marondera
Mashonaland Est
Zimbabwe

Télégrammes : Governor of Mashonaland East, Marondera, Zimbabwe

Fax : + 263 79 23627

Formule d'appel : *Dear Governor / Monsieur le Gouverneur,*

Gouverneur du Manicaland :

Hon Oppah Muchinguri
PO Box 535
Mutare
Manicaland
Zimbabwe

Télégrammes : Governor of Manicaland, Mutare, Zimbabwe

Fax : + 263 20 64528/61388

Formule d'appel : *Dear Governor / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES À :

Secrétaire de la ZANU-PF chargé de la Sécurité nationale :

Mr Nicholas Goche
ZANU PF Head Quarters
Corner Rotten Row/Samora Machel Ave
PO BOX 4530
Harare
Zimbabwe

Fax : + 263 4 708820 / 708557

Courriers électroniques : zanupf@africaonline.co.zw

Formule d'appel : *Dear Mr Goche / Monsieur,*

Association des « vétérans » du Zimbabwe :

Zimbabwe War Veterans Association
7 Downie Avenue
Belgravia
Harare
Zimbabwe

Télégrammes : Dear Sir / Monsieur

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 9 MAI 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org